

Communiqué de presse**Incendies en Grèce : Emporiki Bank et le Crédit Agricole décident
d'aider ensemble les sinistrés**

Dans le cadre d'un mouvement de responsabilité sociale et de solidarité envers la population des régions durement touchées par les récents incendies qui les ravagent, **Emporiki Bank et Crédit Agricole S.A. ont décidé de prendre un certain nombre de mesures pour venir immédiatement en aide** aux personnes en difficulté et participer à la reconstruction économique des zones dévastées et à la réhabilitation de l'environnement.

Cette décision porte sur les mesures communes suivantes :

- a) fournir à parts égales une **aide financière initiale de 6 millions d'euros**,
- b) lever des fonds supplémentaires par l'intermédiaire des **39 Caisses régionales** du Groupe Crédit Agricole en France,
- c) rassembler les **contributions des collaborateurs du groupe Emporiki**, dans le cadre de l'initiative du syndicat des employés d'Emporiki.

L'aide financière sera distribuée comme suit :

- a) 2 millions d'euros d'aide immédiate aux sinistrés, déposés dans le Compte d'aide spécial de l'Etat grec, ouvert à la Banque de Grèce par le Ministère de l'économie et des finances.
- b) le montant restant pour financer un plan d'action général qui complètera les mesures prises par l'Etat grec. Les actions mises en place seront sélectionnées en fonction de leur capacité à fournir une large assistance aux familles sinistrées, à aider à reconstruire l'économie locale des régions touchées par les incendies, à réhabiliter l'environnement et à construire des infrastructures pour la prévention et la lutte contre les incendies.

Enfin, il est rappelé que Emporiki Bank :

- participe, en collaboration avec le Ministère de l'économie et des finances, au programme de dédommagement ; la banque étend les heures d'ouverture de ses agences dans les régions dévastées de façon à en faciliter l'accès aux personnes concernées ;
 - a pleinement adopté et déjà mis en oeuvre toutes les mesures de soutien financier prises pour tous les sinistrés et annoncées le 28 août par l'Association des banques grecques ;
 - collecte, depuis le lundi 27 août, des fonds provenant tant de particuliers que d'entreprises qu'elle transfère quotidiennement sur le compte dédié de l'Etat grec dit « Compte d'aide spécial ».
-